

1689

10 JANVIER

Mariage de Julien Lagnel dit Soulange avec Marie- Anne Fafard

Comparaît Julien Lagnel dit Soulange, maître cordonnier, fils de Jean Lagnel et de Judith Julien, ses père et mère, de la paroisse de St Sulpice, de la ville et archevêché de Paris, futur époux, et Marie-Anne Fafard fille de François Fafard et de Marie Richard, habitants de Batiscan future épouse.

Présents : Comparaît de la part du dit Lagnel comme témoin : Charles Lesieur, Sr. de la Pierre, procureur fiscal de Batiscan, et Nicolas Rivard, Sr. de la Vigne, lieutenant de milice de Batiscan. De la part de la dite Marie-Anne Fafard, comparaissent ses père et mère, Louis Fafard; son frère, Jean Fafard, Sr. de la Framboise, neveu du dit François Fafard.

S'engagent, les futurs époux, faire et solenniser leur mariage en la sainte église catholique, apostolique et romaine.

Seront les dits conjoints uns et communs en biens meubles et conquets immeubles suivant la coutume de Paris.

Les dits Fafard et sa femme promettent: nourrir les dits futurs époux en leur maison pendant l'espace de six mois, à commencer citôt après la solennité du mariage; donner en outre à leur fille, une génisse d'un an; en outre aussi, donner la jouissance de un demi arpent de terre défrichée proche du jardin du sr. Jacques le Marchand, joignant d'un bout au